



1. Contexte général sur la problématique de la gestion de l'eau en Méditerranée

1.1 Une ressource limitée et répartie de façon inégale

L'espace méditerranéen se caractérise par son climat aride et semi-aride. Les pays de son pourtour rassemblent 60% de la population mondiale dite "pauvre en eau", c'est-à-dire dotée de moins de 1000 m³ par habitant et par an (dont 60 millions sont en situation de pénurie (moins de 500 m³/hab/an)¹.

La demande en eau n'a cessé d'augmenter ces cinquante dernières années et ce dans de fortes proportions : tous secteurs d'activités confondus, celle des pays méditerranéens a doublé pour atteindre 280 km³/an en 2007. On estime que la population « pauvre en eau », pourrait augmenter de 180 à 250 millions de personnes d'ici à 2025.

La demande des collectivités devrait également continuer à croître pour répondre aux besoins en eau potable d'une population de plus en plus urbaine. Celle des pays riverains devrait atteindre 535 millions d'habitants en 2025, avec une croissance inégalement répartie : 10 millions au Nord et 82 millions au Sud et à l'Est. Dans le même intervalle de temps, avec environ 300 millions de touristes dans les régions côtières méditerranéennes qui restent les premières destinations touristiques mondiales, on peut s'attendre à une amplification des demandes en eau potable².

Les effets du changement climatique global sur le cycle de l'eau (précipitations, évaporation, écoulement), même s'ils sont difficilement quantifiables à des échéances précises, vont très vraisemblablement appauvrir les ressources en eau. Ainsi, plusieurs pays de la rive sud de la Méditerranée, ont déjà révisé à la baisse leurs estimations de ressources : pour exemple, l'Algérie a anticipé une diminution de 20%, le Maroc de 25%³. Les manques d'eau devraient ainsi s'aggraver et pourraient accroître les phénomènes de désertification et de dégradation des bassins versants et des réserves d'eau, affaiblissant les bases de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté.

Parmi les principaux secteurs d'activités l'agriculture est le plus grand consommateur d'eau et représente plus de 80% des prélèvements d'eau pour les pays de la rive Sud et Est de la Méditerranée. Par ailleurs, parmi les défis techniques à relever, on peut principalement noter : les pertes/gaspillages d'eaux liés à la vétusté des réseaux de transport, les faibles moyens de maintenance ou encore les techniques d'irrigation.

Les pays méditerranéens ont déjà recours à des ressources alternatives, telles que « la réutilisation des eaux épurées » avec un volume annuel d'environ 30 millions de m³, ou « le dessalement des eaux de mer ou des eaux saumâtres », avec une capacité totale installée de 1 825 millions de m³ par an⁴. Mais pour répondre aux besoins croissants en eau, les stratégies nationales privilégient souvent l'augmentation de l'offre en créant de gigantesques structures, en exploitant des aquifères non renouvelables ou en ayant recours aux ressources non-conventionnelles.

¹ La plus grande partie des éléments cités sont issus de la « Stratégie Méditerranéenne pour le Développement durable: efficacité d'utilisation de l'eau », Compte rendu Réunion d'experts Plan Bleu, Sophia Antipolis, le 5 novembre 2008.

² Les Notes du Plan Bleu, n°11, Février 2009.

³ « Etats de l'environnement et du développement en Méditerranée-2009 », Plan Bleu, sous la coordination du Centre d'activités régionales PNUE/PAM, p.38

⁴ Ibid.



Ainsi, quatre problématiques majeures concernant la zone méditerranéenne apparaissent :

- La gestion de la demande en eau ;
- L'adaptation aux changements climatiques ;
- Le financement ;
- La gouvernance de l'eau (connaissance des ressources en eau, intégration des différentes politiques sectorielles et bien sûr, le rôle primordial des Autorités Locales et Régionales).

Actuellement, la gouvernance de l'eau pour les Autorités Locales et Régionales demeure l'enjeu principal de la problématique de la gestion de l'eau en Méditerranée. Si la plupart des collectivités de la rive européenne de la Méditerranée ont reçu une forte autonomie en matière d'organisation et de gestion des services d'eau et des évolutions politiques et structurelles correspondantes ont été engagées (Lois sur l'Eau, décentralisation, Directive Cadre Européenne sur l'Eau...) dans les zones Sud et Est, la situation est variable d'un pays à l'autre.

Certains ont confié aux autorités locales, en particulier aux grandes agglomérations, une large autonomie de gestion ; d'autres ont conservé l'essentiel de la décision au niveau central, d'autres enfin ont organisé la participation des autorités locales, mais sans mettre en place de manière suffisante le cadre organisationnel garantissant cette participation. Il en résulte souvent des insuffisances dans le cadre juridique et réglementaire, des faiblesses dans les mises en place institutionnelles, une centralisation excessive, un manque de communication entre les parties prenantes du secteur de l'eau et une participation insuffisante des usagers aux processus décisionnels.⁵

1.2 Au regard des enjeux pour le développement et la stabilité de la région, une coopération et une gestion solidaire s'imposent

La ressource en eau répond à de nombreux enjeux transversaux : aménagement du territoire, développement économique, contribution au maintien de la richesse, de la biodiversité,...

Les autorités locales et régionales jouent des rôles actifs dans la pratique des différents usages locaux de l'eau (schématiquement, potabilité et assainissement en milieu urbain, irrigation et infrastructures en milieu rural, production énergétique, loisirs,...).

A ce titre, la concertation et l'implication des multiples acteurs de l'eau associant différents niveaux de décision et croisant les aspects quantitatifs et qualitatifs paraît essentielle pour pouvoir planifier la ressource en eau, la protéger et en assurer une gestion durable et solidaire.

Par ailleurs, la ressource hydrique est par nature extrêmement stratégique dans les potentialités de développement d'un territoire et les questions liées à sa gestion ne peuvent s'analyser de manière sectorielle sans tenir compte des usages et des pratiques des territoires voisins.

Bien commun par nature, reconnu droit humain fondamental par l'Assemblée générale des Nations Unies, l'accès à l'eau et la question qui en découle de la gestion des ressources interrégionales peuvent être potentiellement conflictuels notamment sur des territoires transfrontaliers. Il semble pourtant évident que la préservation et l'utilisation des ressources hydriques ne peuvent s'envisager autrement que de manière solidaire et concertée réunissant différents territoires voisins liés par une ressource et des intérêts communs au travers d'approches intégrées de co-développement (même enjeux qualitatifs et quantitatifs sur un fleuve, bassin hydrographique,...).

Les autorités locales et régionales ressentent de plus en plus le besoin de resituer leurs problèmes dans le cadre de la région Méditerranéenne et de retirer tous les bénéfices d'une coopération

⁵ Voir «Contribution des Autorités Locales et Régionales à la Stratégie pour l'Eau de l'Union Pour la Méditerranée »



- de développer et/ou de co-construire des outils opérationnels et des mesures structurelles portant notamment sur l'amélioration des réseaux, les changements de comportements et la lutte contre les mauvaises pratiques, des mesures fiscales via des incitations ou des impôts locaux spécifiques, des outils techniques et des innovations technologiques par exemple concernant l'utilisation des ressources non conventionnelles, des innovations organisationnelles, financières, etc. permettant la mise en œuvre des nouvelles orientations qui seront définies dans ces stratégies de bassin.
- de renforcer les coopérations existantes.
- de contribuer à inventer de nouveaux modèles de développement interrégionaux (voire transfrontaliers) qui placent la gestion locale de l'eau comme un maillon essentiel du (co)développement durable des territoires.

4. Un atelier sur « la gouvernance publique de l'eau en Méditerranée : quel nouveau rôle pour les autorités locales et régionales » dans le cadre du processus préparatoire du 6ème Forum Mondial de l'Eau

4.1 Contexte

Cet atelier préparatoire est basé sur une approche territoriale de la gouvernance de l'eau, que ce soit en milieu urbain, rural, sur un milieu donné (littoral, rivière,...) ou à l'échelle d'un bassin hydrographique.

En effet, la ressource en eau apparaît de plus en plus comme stratégique et doit être prise en compte dans le cadre de décisions publiques pour le développement des territoires, l'organisation de la gestion et de la préservation des ressources. Les différents niveaux de gouvernance ont leur rôle à jouer et cette gestion durable de la ressource ne peut se réaliser que dans l'intégration de l'ensemble des échelles de décision :

- A l'échelle locale, les villes sont au cœur de l'aménagement et du développement socio-économiques des territoires en maîtrisant les outils de gestion foncière ;
- Dans le milieu rural et péri-urbain, les organismes de gestion collective de l'eau brute à vocation agricole ou d'autres usages constituent des acteurs incontournables ;
- La gestion à l'échelle des bassins hydrographiques est indispensable pour pouvoir appréhender une gestion durable de la ressource et anticiper les conséquences des aménagements humains ;
- L'échelle supra-locale, régionale par exemple, semble la plus pertinente pour animer les territoires, coordonner les transferts et planifier des grands investissements.

Par ailleurs, cet atelier propose d'apporter une contribution au processus intercontinental méditerranéen (Forum Méditerranéen de l'Eau coordonné par l'IME- Marrakech, décembre 2011) préparatoire au Forum Mondial de l'Eau (Marseille, mars 2012).

De manière transversale, il propose également de contribuer aux trois processus :

- politique, de part le rôle spécifique que peuvent jouer les collectivités locales et régionales,
- thématique à travers le volet gouvernance, une des conditions de réussite identifiées et dont l'animation est confiée à l'OCDE,
- régional, à travers sa composante méditerranéenne.



Certaines expériences présentées à Marseille pourront ainsi être valorisées dans le cadre de ces trois processus lors du Forum Mondial de l'Eau.

Son thème s'inscrit, enfin, dans le cadre de la Semaine Economique de la Méditerranée 2011, dont l'un des thèmes est dédié à l'environnement.

4.2 Objectifs de l'atelier

Cet atelier sur « La gouvernance publique de l'eau en Méditerranée » se fixe comme objectifs :

- d'apporter des éléments d'analyse factuelle des systèmes de gouvernances de l'eau existants actuellement dans les pays du pourtour du bassin méditerranéen et de leurs tendances d'évolution.
- de valoriser l'expertise des Autorités Locales et Régionales Méditerranéennes en matière de gouvernance sur les questions de gestion de l'eau, en identifiant des projets et pratiques innovants.
- de permettre aux Autorités Locales et Régionales de s'exprimer sur les perspectives et les outils nécessaires à la consolidation de leur rôle dans la gouvernance publique de l'eau dans le nouveau contexte politique méditerranéen.
- de permettre aux Autorités Locales et Régionales de construire un dialogue ébauchant des bases de normes communes sur les politiques environnementales et le transfert de compétences pour des politiques publiques territoriales transversales afin d'appuyer leur légitimité dans les processus de décentralisation nationaux.

